

Télécoms, FAI

## Doop : un petit nouveau au pays de la VoIP

Publié le 05 Septembre 2006

Après Skype et Wengo, c'est au tour de Doop, jeune prestataire français, de faire son entrée au pays de la téléphonie sur IP. La société vient en effet de lancer un logiciel de téléphonie par Internet, et souhaite se poser comme véritable concurrent au leader incontesté Skype. De quelle manière? En ciblant les TPE et les PME, jusqu'à présent peu portées sur cette technologie.

Le logiciel s'avère être une véritable synthèse de ceux proposés par ses aînés. Il utilise le peer-to-peer pour se connecter et fonctionne avec SIP (*Session Initiation Protocol*), ce qui le rend compatible avec d'autres logiciels de communication comme Google Talk ou X-Lite.

Après avoir téléchargé un logiciel de type Softphone, l'utilisateur peut passer gratuitement des appels d'ordinateur à ordinateur. S'il veut contacter des fixes ou des mobiles, le service Doop Out lui propose un prix modique - 0,02 centime la minute en France et dans vingt pays pour un fixe; 0,17 centime pour un portable - Avec Doop In, il est possible de se faire attribuer un numéro de téléphone. Enfin, le logiciel, qui peut être installé sur un téléphone Wi-Fi, permet de passer des appels sans passer par le PC.

Pratique, mais pas très innovant. Les opérateurs et des sociétés comme Yahoo !, Microsoft ou Google possèdent leur propre Softphone. [Et Skype va prochainement mettre en place avec Philips et Netgear des téléphones sans fil aux mêmes propriétés.](#)



*Avec Doop, les entreprises vont pouvoir se mettre à l'heure de la voix sur IP  
 (cliquez pour agrandir)*

La firme cible cependant un secteur encore peu exploré : les TPE et les PME. Augustin Decré, l'un des fondateurs de Doop, précise qu'à "l'heure actuelle, les offres proposées par les opérateurs sont très onéreuses". Avec Doop Pro, les professionnels pourront disposer d'une solution déployable sur un réseau de 1 à 50 postes qui permettra de contrôler sans abonnement des dépenses en télécoms et de bénéficier des transferts d'appels, d'un standard d'accueil ou encore d'un service de messagerie.

Selon une étude réalisée par Scholè Marketing, près de 47% des entreprises françaises souhaiteraient se mettre à la voix sur IP. Soit près de 6 millions de lignes...

(Atelier groupe BNP Paribas – 05/09/2006)